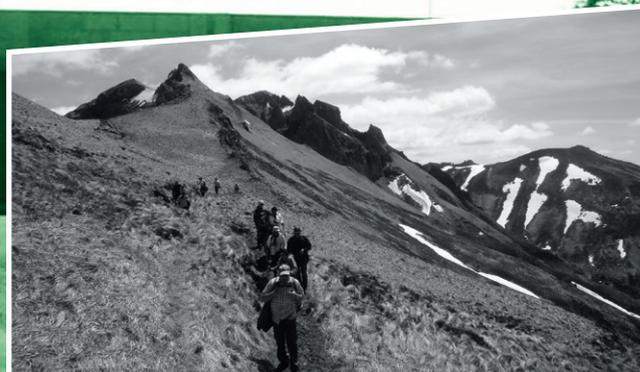




La Voie Communale en direction de Prévinières passe désormais sous la future 2x2 voies



Les enfants du Centre de Loisirs de la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast, cet été



Les Randonneurs des 4 Clochers sur les hauteurs



Les jeunes quilleurs du S.O.M.P récompensés



Tonnerre d'applaudissements pour l'ensemble « Gospel Song » le 1^{er} juillet à la basilique de Ceignac !



Nuit de la Médiathèque du 9 septembre : les Albums racontant « la nuit » ont enchanté 80 personnes !

Vie Communale
Vie Scolaire
Portrait
Vie Associative
Informations pratiques

Le Mot du Maire

A la fin de cette année et au début de la prochaine notre Commune va connaître deux évolutions marquantes pour son avenir : le remplacement du Plan d'Occupation des Sols par le Plan Local d'Urbanisme et le changement de Communauté de Communes.

Commencée début 2015, la démarche relativement longue et contraignante d'élaboration du PLU va enfin arriver à son terme. Ce nouveau document d'urbanisme va pouvoir prochainement entrer en application et régir le développement de l'urbanisation de notre Commune pour la décennie à venir.

Mais auparavant, il doit être soumis à l'enquête publique qui va permettre à chacun de venir en prendre connaissance et de pouvoir formuler ses éventuelles remarques auprès du commissaire enquêteur.

Cette enquête portera aussi sur la modification du « schéma communal d'assainissement ». Il s'agit principalement de la mise en concordance du zonage d'assainissement collectif avec les secteurs constructibles du PLU.

Un troisième dossier sera également présenté lors de cette enquête publique. Il concerne la mise en place d'un « Périmètre Délimité des Abords » en remplacement du périmètre de protection existant autour des deux monuments classés du village de Ceignac.

Les dates de cette enquête multiple vous seront communiquées par voie de presse, sur le site Internet de la Commune, mais également par une distribution dans chacune des boîtes aux lettres.

Le 31 Décembre prochain la Communauté de Communes « Viaur Céor Lagast » sera dissoute et dès le lendemain notre commune, ainsi que celles de Cassagnes et Sainte Juliette, rejoindront la nouvelle Communauté issue de la fusion des Communautés de Communes de Baraqueville et Naucelle.

Réunions publiques d'information

- Jeudi 17 novembre à Calmont
- Jeudi 24 novembre à Magrin
- Jeudi 1^{er} décembre à Ceignac

Une page se tourne, mais l'histoire de la Commune va continuer à s'écrire dans une nouvelle orientation territoriale au sein d'une Communauté plus large, composée de 23 Communes regroupant près de 18000 habitants.

Pour nous permettre d'échanger et de vous présenter plus en détail ces deux évolutions majeures, mais également les différents projets et études en cours ou à venir, je vous invite fortement à participer aux réunions d'information publiques que le Conseil Municipal a souhaité organiser par secteurs.

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous tous les lundis de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, chacun pour les affaires entrant dans la compétence de la Commission qu'il/elle préside. Pour cela, contactez le secrétariat de Mairie qui vous orientera.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mardi matin) et le samedi (de 9 h à 12 h).

Tél. : 05 65 69 47 22 - Fax : 05 65 69 56 14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr - Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

Médiathèque Municipale

☎ 05 65 74 79 14 - E.mail : media-calmont@wanadoo.fr

- Mercredi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h30 à 12 h30.

Le Service Animation de la Commune

☎ 06 73 19 05 97 (Stéphanie LAUR)

E.mail : animation@mairie-calmont.fr

L'Agence Postale Communale

☎ 05 65 71 42 60 - Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

☎ 06 79 91 15 70

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h30.

La Déchetterie de Salmiech

☎ 05 65 74 45 61

Du mardi au vendredi l'après-midi de 15 h à 18 h et le samedi de 9 h30 à 12 h30 et de 14 h à 18 h.

Les assistantes sociales

- Pour toute information ou prise de rendez-vous avec une assistante sociale, vous pouvez contacter le **Centre Médico-social 4, rue François Mazenq - 12000 RODEZ - 05 65 76 52 80** (de 8 h30 à 12 h et de 13 h30 à 17 h30 - 17 h le vendredi).
- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (Tél. : 05 65 74 29 14) les permanences des assistantes sociales ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

Les membres du CCAS

- **Président de droit** : Christian VERGNES
- **Membres élus** : Anne-Laure ALBAGNAC, Dominique CAVAROC, Michel COUFFIGNAL, Alain CROZES, Stéphanie CROZES, Marie-Laure FUGIT.
- **Membres désignés** : Bernard BOISSONNADE, Virginie BRU, Nadine CANNAC, Annie COSTES, Amandine MAGNIETTE, Marie-Christine PUECH.

Les membres de la Commission de Révision des Listes électorales

- **Membres désignés par la Préfecture** : Hervé COLOMB, Paul COLOMB, Jacqueline GALTIER, Alain RESSEQUIER.
- **Membres désignés par le TGI** : Jean-Paul GARY, Odile MARTY, Pierre MONTJAUX, Marie-Christine PALAYRET.

Les membres de la Commission des Impôts directs

- **Président** : Christian VERGNES,
- **Commissaires titulaires** : Marc ANDRIEU, Michel COUFFIGNAL, Marie-Christine MAZARS, Jean-François REY, Dominique CAVAROC, Christian MAZARS, Elian BOUSQUET, Didier GAYRARD.
- **Commissaires suppléants** : Annie COSTES, Stéphanie CROZES, Nathalie PEGORIER, Didier SAILLAT, André DAUDÉ, Gérard COURBIN, Yvon FABRE, Joëlle BATHELOT.

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

☎ 05 65 46 64 96

Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Le point sur le P.L.U. et l'intercommunalité

→ La phase d'étude de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) appelé à remplacer le POS (Plan d'Occupation des Sols) est aujourd'hui terminée.

Suite aux différentes réunions de travail de la commission d'urbanisme, des deux réunions publiques de présentation, du diagnostic territorial, du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et de l'exposition en Mairie du 1^{er} au 29 Février, le Conseil Municipal a arrêté le projet de PLU dans sa séance du 19 Juillet dernier.

Le dossier a ensuite été transmis pour consultation à toutes les personnes publiques associées à sa réalisation, Préfecture, Région, Département, Chambres consulaires, Communes limitrophes..., qui disposent d'un délai de trois mois pour formuler leurs avis. Ce document pourra alors être soumis à l'enquête publique durant un mois, où chacun pourra venir le consulter et éventuellement rencontrer le commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif.

En fin de processus, le dossier reviendra devant le Conseil municipal pour son adoption définitive avant sa mise en application.

→ Le travail des élus en prévision de l'organisation et de la mise en œuvre de la nouvelle Communauté de Communes se poursuit à un rythme soutenu. Le comité de pilotage composé des Maires des 23 Communes, assistés des directeurs des 3 Communautés actuelles se réunit tous les quinze jours, pour travailler avec l'aide d'un bureau d'études Montpelliérain spécialisé en aménagement territorial.

Tous les aspects structurels, organisationnels, humains et financiers sont étudiés pour chacune des compétences qui devront être exercées par la Communauté.

Quelques décisions ont déjà été arrêtées, le siège administratif sera situé à Baraqueville, alors que les services techniques devraient être basés à Naucelle.

Le nom de cette future Communauté est actuellement en consultation auprès des Conseils Municipaux qui doivent délibérer pour l'une des cinq propositions du comité de pilotage.

Deux réunions de restitution ont permis de rassembler à la salle des fêtes de Ceignac l'ensemble des 23 Conseils Municipaux et trois journées de visite des différentes Communes ont été organisées pour permettre aux élus de s'approprier cet immense nouveau territoire et de découvrir les nombreuses installations communautaires.

Cet important « chantier » doit continuer à avancer au même rythme pour être opérationnel dès le 1^{er} Janvier prochain.

Des études en cours... des travaux en projet...

L'Assainissement

En septembre, le Conseil Municipal a confié trois missions au bureau d'étude G2C Environnement de Toulouse, en collaboration avec le Cabinet Sud Infra d'Espalion :

- Réfection complète de la Station d'Épuration de Calmont présentant un vieillissement prématuré la rendant obsolète,
- Diagnostic des réseaux d'eaux usées de Ceignac et Lacassagne en vue de détecter et éliminer les eaux claires parasites perturbant le fonctionnement de la station et générant des surcoûts inutiles,
- Mise à jour du règlement municipal d'assainissement collectif.

L'Aménagement des Villages

Une consultation a été lancée d'une part pour organiser la circulation du village de Ceignac jusqu'au cimetière et sécuriser le chemin piétonnier et d'autre part pour aménager les entrées du village de Calmont (les entrées Nord et Sud sur la Route Départementale et l'entrée sur la Voie Communale en direction d'Albinet).

C'est le Cabinet L.P.B. (Poujade), géomètre-expert à Rodez et Villefranche de Rouergue, associé à François POUX, architecte à Baraqueville qui va travailler dès à présent à l'édition d'un avant-projet détaillé en fin d'année.

Des concerts éclectiques

La municipalité, avec le soutien de la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast, a pu proposer cette année 3 concerts de styles variés dans les églises de la commune :

- Du gospel, jazz, blues, negro spiritual le vendredi 1^{er} juillet à la basilique de Ceignac, par l'ensemble Gospel Song, concert qui a rencontré un franc succès avec un très large public ;
- De la musique baroque autour de la passion du Christ (chant, viole de gambe et clavecin) le dimanche 6 août dans l'église de Calmont, par l'Académie Musicale du Rouergue, des artistes professionnels vraiment de grande qualité mais malheureusement un auditoire bien réduit en cette période estivale ;
- Des airs d'opéra et de lieder sur le thème de la Femme le dimanche 25 septembre dans l'église de Magrin par l'association Affetti Nostrì, un concert très apprécié et de belle qualité.



Franc succès pour le centre de loisirs

Pour la deuxième année consécutive la Communauté des Communes Viaur Céor Lagast a ouvert un centre de loisirs pour la période estivale (6 juillet - 12 août)



Le centre fonctionnait tous les jours de 7h30 à 19h00 et accueillait des enfants de 3 à 12 ans. Ces derniers ont pu s'adonner à des activités diverses et variées en fonction de leur âge. Une sortie par se-

maine leur était proposée (Walibi, château du colombier, sortie au lac...). Un camp pêche a été organisé en juillet au lac de Pareloup.

Cet accueil a connu un franc succès avec 43 enfants en moyenne en Juillet et 25 en Août.

Vous pouvez retrouver des photos et des informations sur le blog



→ <http://centredeloisirmagrin.over-blog.com/>



Médiathèque Municipale de Calmont

→ **Le Club de Peinture du Céor expose !** du 14 octobre au 3 décembre, vous aurez l'occasion de découvrir les dernières créations de peinture, mosaïque et sculpture des adhérents du Club. De la couleur en perspective sur les murs de la Médiathèque...



→ **« Le Grand Voyage »**, un conte pour tous les petits poissons (à partir de 4 ans) qui se demandent d'où vient et où va l'eau. Ce spectacle imaginé, créé et conté par **Evatika TisseuseDeContes** aura lieu le **Vendredi 21 octobre à 20h30** à la Salle des Fêtes de Ceignac.

Voir le site de la conteuse : www.evatikatisseusedecontes.moonfruit.fr

→ Mois du Film Documentaire

Comme en 2015, à l'occasion du mois du Film Documentaire, le Conseil Départemental de l'Aveyron via sa Médiathèque Départementale, organise 15 séances de films en partenariat avec 15 bibliothèques de son réseau.

L'équipe de la Médiathèque de Calmont a choisi le 4^e long métrage de Laetitia CARTON **« J'avance-rai vers toi avec les yeux d'un sourd »** sorti en salle en janvier dernier. « A travers des portraits de personnes sourdes, la réalisatrice remonte aux racines du mal-être des sourds et nous fait aussi partager toute la richesse de ce monde inconnu et fascinant que la langue des signes façonne ».

Un film magnifique, émouvant, à voir absolument le **Judi 3 novembre à 20h** à la Salle des Fêtes de Ceignac, et ce d'autant plus que Laetitia CARTON et un interprète en langue des signes (L.S.F) seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Entrée libre et gratuite pour l'ensemble de ces animations...

Vie Scolaire

Ecole Publique La Nauze

À Ceignac

La rentrée 2016 s'est bien déroulée à l'École Élémentaire publique de Ceignac. Les 46 élèves du CE2 au CM2 étaient présents. Marc Lafarge a pris la fonction de directeur en remplacement de Mme Lagriffoul, partie en retraite.

Nous remercions la Mairie pour les travaux de rénovation effectués durant l'été. En prévision, les classes participeront à un spectacle musical à Rodez avec les J.M.F. (Jeunesse Musicale de France).

Comme l'école est affiliée à l'USEP (Union Sportive des Écoles Primaires), une programmation des activités et des rencontres sportives sera mise en place, ce qui permettra de rencontrer d'autres élèves et de profiter du prêt de matériel avec les malles USEP (malle escrime, pétéca, hockey, kin-ball, etc...).

D'autres projets conforteront la mise en œuvre des nouveaux programmes.

L'équipe enseignante, Stéphanie Druilhe et Marc Lafarge

À Magrin

Les 67 élèves de maternelle, CP et CE1 ont repris le sentier de l'école sous un air estival. Les plus jeunes (petite et moyenne section) pratiquent des ateliers autonomes, favorisant ainsi une motricité efficace et une volonté de faire tout seul qui fait bien grandir. Beaucoup de langage en parallèle, pour accompagner les nouveaux programmes de l'école.



En septembre, les enfants ont visité le site de Micropolis afin d'impulser notre projet annuel sur les insectes. Il y aura des évènements dans chaque classe, ainsi que la venue d'une artiste locale. Construction d'insectes en trois dimensions, décoration de la cour et aménagement des espaces jardins seront à l'honneur.

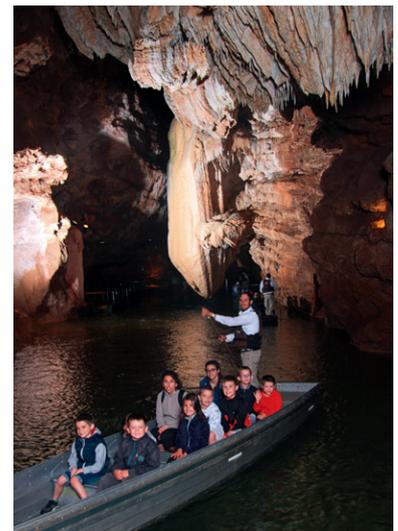
Petit rappel concernant les efforts de recyclage de l'école : nous poursuivons la collecte des compotes en gourde et des instruments d'écriture (à l'exception des crayons de papier et des craies) : stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou en souris peu importe leur marque ou leur matière. Vous pouvez amener vos outils d'écriture et vos compotes à recycler dans les containers prévus à cet effet sous le préau de l'école.

Une année bien agréable et studieuse en perspective !

Ecole Marie-Émilie

À Ceignac

La fin de l'année scolaire a été parsemée d'activités diverses avec notamment les voyages scolaires des maternelles au Vallon du Villaret où ils ont pu effectuer un parcours éducatif très varié et le voyage des SG/CP et CE à Padirac (un site toujours aussi impressionnant) et à Carrennac pour un jeu de piste à travers le village! Les séances piscine ont conforté tous les élèves dans leur capacité aquatique.



Suite au départ d'Emilie (1/4 temps en classe CE) et de Séverine classe SG/CP vers de nouveaux horizons, nous avons donc accueilli Mathilde en classe SG/CP et Julie pour assurer le ¼ temps CE. Bonne continuation aux partantes et bienvenue aux arrivantes.

Cette année 2016/2017 sera sous le signe du théâtre, du sport et de l'inter génération avec des projets déjà bien avancés. Nous travaillons ainsi le vivre ensemble (respect, effort, tolérance...) dans la coopération et l'action.

LES ILLUMINÉS

Une création d'entreprise à la fois audacieuse et aboutie sur la Z.A. Les Molinières

Romain ANDRIEU est un jeune entrepreneur privé qui a pris le pari de se lancer dans un secteur généralement réservé à quelques grandes entreprises, celui de l'éclairage public.

Fort de diverses expériences acquises pendant sept ans auprès de grands groupes de travaux publics en Tarn-et-Garonne puis en Aveyron, M. ANDRIEU a donc créé la société «Les Illuminés» en 2012. L'entreprise réalise des travaux d'électricité tertiaires et industriels principalement sur des plateformes logistiques, entrepôts de stockage et éclairage des parkings, notamment sur la grande zone logistique de Saint-Martin de Crau (13)

A ce jour, M. ANDRIEU espère également proposer ses services aux structures agricoles aveyronnaises.

Toutefois, l'objectif principal de la S.A.R.L reste bien celui d'assurer des chantiers d'éclairage public tels que ceux déjà réalisés comme la plage des Vernhes au Lac de Pareloup, le hameau de Boulouis à Prades-Salars ou la mise en valeur d'édifices tel que le Pont de La Cresse près de Millau, sans oublier l'importante réalisation de l'éclairage du musée de l'aéronautique «Aérosopia» de Blagnac (31).



Cette activité première s'est élargie en janvier 2016 date à laquelle «Les Illuminés» ont décroché un précieux sésame, à savoir le marché public de maintenance d'éclairage du Lévézou avec le S.I.E.D.A. (Syndicat d'Énergie de l'Aveyron) pour une durée de quatre ans. Cette opportunité apporte à la fois une meilleure visibilité de l'entreprise et constitue un socle permettant de structurer la fonction du gérant comme celle de ses quatre employés. Le dépôt de 400 m² nouvellement construit près de la scierie GARRIC, est agencé en bureaux et en zones de stockage des fournitures et des véhicules. M. ANDRIEU s'est d'ailleurs équipé dernièrement d'une deuxième nacelle écologique, d'une mini-pelle et d'un camion grue.

Bref, toutes les conditions sont réunies pour assurer un chemin lumineux et pérenne à la petite entreprise Calmontoise !

romain.andrieu@les-illumines.com
05 65 72 11 30 - 07 78 12 49 05

LES RANDONNEURS DES 4 CLOCHERS

Chemin faisant... Pensées vagabondes...

Dans nos pieds, dans nos têtes, c'est un peu la pagaille,
Nos pensées, en désordre, sont un champ de bataille.
Entre chaussure et pied ce n'est pas des fiançailles !
La rando avance entre chemins et pierrailles,
Et ce sac sur le dos qui les muscles tireaille
Porte en lui salaisons, le rosé, la mangeaille...
Aujourd'hui les rayons du soleil nous mitraillent
Rougeoyant notre peau, la teintant de corail...
Allez faut ralentir car derrière ça traînaille !
Nous voilà maintenant à longer des murailles
On n'en voit pas le bout de cette longue draille...
Au loin, des troupeaux, on entend les sonnailles
Et ce putain de cor qui l'orteil nous cisaille!
Les mollets, les genoux... il y a tout qui tireaille !
La fatigue nous prend et notre esprit déraille :
Certains ont vu le loup vouloir faire ripaille
De frileuses brebis dans un vaste champ d'ail !
Va falloir s'arrêter ; que le muscle ravitaillie,
Se remplir la panse avant que trop elle ne braillie !
Et puis, de temps en temps des visions nous assaillent :
La Faucheuse nous guette, on la sent qui rôdaille
Et pour nous appâter son corsage entrebâille.
Nos amis elle a pris pour de noires fiançailles
La garce a sur leurs vies refermé le portail !
On repense à Jeannot, à son p'tit air canaille...
On repense à Hubert, sa moustache en broussaille...
Et ça fait dans nos cœurs comme de grosses entailles
Car les ans détricotent nos côtes de mailles
Et petit à petit nous perdons des batailles... !



On ne sait jamais quand se finissent les balades
Des amis sont partis victimes d'embuscades.
Contre toi la Camarde continuons l'empoignade...
Les blessures font mal ; nous avons la parade :
Sur nos plaies appliquons de l'amour en pommade.

La rando promène de « grands corps malades »
Au fond desquels battent de « grands cœurs malades » !

G.E.

FÊTE DES PLANTES Association Calmont-de-Plancatge

Cette 15^e édition de la Fête des plantes a eu lieu les 4 et 5 juin derniers, avec un des premiers très beaux week-ends du printemps ! Le cœur du village de Calmont était de nouveau embelli de mille végétaux, variés et colorés. Comme chaque année, le public nombreux (familles, passionnés, amateurs de plantes originales) était au rendez-vous. Quelques nouveaux producteurs et artisans sont venus étoffer les stands. L'exposition sur les végétaux comestibles a connu un franc succès. Les exposants nous ont tous exprimé leur plaisir, chaque fois renouvelé, à participer à cette fête des plantes, tant



pour le cadre que l'ambiance et l'accueil.

Un grand merci aussi aux EHPAD de Ste Marthe et de l'Immaculée Conception ainsi qu'à l'ESAT de Ceignac pour leurs créations originales sur le thème des oiseaux.

Pour que cette belle fête puisse perdurer, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Les membres de l'association Calmont-de-Plancatge.

Et bien dansez maintenant !

L'association musiques et danses d'antan a fait sa rentrée le vendredi 2 septembre à la salle des fêtes de Magrin. Les cours de danse traditionnelles ont lieu tous les 15 jours de 20h à 21h suivis d'un bal jusqu'à 23h30.



Le prix de la carte d'adhérent reste inchangé : 30€ pour 20 séances.

La participation occasionnelle aux soirées à thème s'élève à 3€ et 5€.

Les 40 ans du Comité d'Animation de Milhac

Le président du comité des fêtes Jean Marc Lacan élu en 2002 et fidèle au poste avec son équipe ont amené «la Milhacoise» à son 40^e anniversaire en ce 14 Août 2016.

Toutes ces années ont laissé des souvenirs mémorables : dans les années 80 des courses de vachettes landaises et de chevaux, dressage de chiens de berger, concert des gold en 1985, puis ULM en 1990, lancement du loto pour la fête votive en 1999 sans oublier les méchouis du 2^e week-end d'Août.



Toutes ces festivités ne pouvaient bien entendu se faire sans le public toujours présent, ni sans les nombreux bénévoles.

Merci aux anciens présidents, Yves, Alain et Joël Baubil, Patrick Lacan, Jean Marc Delmas, à tous les membres, aux employés communaux, à la municipalité et à Sophie qui a réalisé un montage vidéo/photos à l'occasion des 40 ans du Comité.

Toute personne souhaitant nous rejoindre sera la bienvenue.

« LES BONS VIVANTS » ont bien terminé la saison 2015 / 2016



Une quarantaine d'adhérents se sont retrouvés, le 9 juin, pour une journée en CORREZE: après un départ matinal et un petit déjeuner à FIGEAC, direction TRAVASSAC, près de Brive, où un ouvrier, assurant les fonctions de guide, attendait le groupe pour la visite des ardoisières : les Pans de Travassac ; promenade dans un cadre unique avec des à-pics de plus de 100 mètres et découverte du métier des ardoisiers et de ses techniques. De cette carrière sont extraites des ardoises d'excellente qualité, couvrant de nombreux monuments classés comme l'abbaye du Mont St. Michel, etc...

Ce fut ensuite le déjeuner à COLLONGES-la-ROUGE, la cité aux vingt-cinq tours, suivi d'un parcours guidé dans cette curieuse bourgade médiévale particulièrement pittoresque et souvent considérée comme l'un des plus beaux villages de France.

Le 24 juin, clôture de la saison à MAGRIN où les « Bons Vivants » se sont retrouvés l'après-midi pour diverses animations et le soir autour de délicieuses grillades préparées de main de maître par Maurice, Jean, Paulette, Roger...

Une belle initiative pour terminer la saison !

Club de Pétanque La Fanny

Le club fort d'une quinzaine de licenciés a participé à tous les championnats départementaux. Le concours du samedi de la fête du village a connu une faible affluence compte tenu des mauvaises conditions météo.

Cette année, les concours amicaux du vendredi soir durant l'été ont été relancés avec une participation assez moyenne.

Nos traditionnels concours de belote ont lieu à la salle des fêtes de Ceignac tous les 4^e vendredis de chaque mois excepté novembre (28 octobre et 23 décembre 2016, 27 janvier, 24 février, 24 mars et 28 avril 2017).

L'un de nos membres, Robert HORTELANO, dispense des séances « Découverte du jeu de pétanque » depuis mai 2016 à l'école primaire de Ceignac dans le cadre des activités périscolaires. Un projet d'acquisition de boules pour jouer en intérieur devrait voir le jour pour que petits et grands puissent continuer l'activité durant l'hiver.

Club de gym CEIGNAC – MAGRIN

Cardio – Stretching Renforcement musculaire

Les cours de gym ont lieu le lundi à Magrin et le mercredi à Ceignac de 20h30 à 21h30, et les cours de step les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 19h à 20h30 à Ceignac.

La cotisation annuelle (70 €) donne accès à tous les cours. Encore quelques places disponibles ! (cours d'essai gratuit)

Contacts : 05 65 47 07 83 ou 05 65 69 56 47



Un florilège de médailles pour

Une fois n'est pas coutume, nous ne procéderons pas à l'énumération des titres engrangés ou des médailles obtenues en cette saison 2016. Chacun, à son niveau, s'est employé à porter le plus

haut possible les couleurs du club, comme permet de s'en rendre compte la galerie de photos qui résume l'engagement de tous. Les 91 joueurs du Sport Quilles invitent ceux qui voudraient partager leur plaisir de pratiquer le sport de quilles à les rejoindre dans la plus grande convivialité.

Contacts : David Labit, Président
06 82 32 17 29
Jocelyne Regourd, responsable jeunes et école de quilles
06 86 90 06 23

Magrin Parlan



le Sport Quilles

Des locaux bientôt fonctionnels au C.S.S.R. Les Tilleuls

Voilà un an que les travaux ont débuté, le nouveau bâtiment a pris sa place dans l'environnement immobilier Ceignacois. La mise hors d'eau, hors d'air est réalisée, les finitions de second œuvre sont en cours. Le personnel a été invité à une visite des nouveaux locaux afin de se rendre compte de l'emprise et de la fonctionnalité des nouveaux espaces et des nouvelles chambres.

Le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation Les Tilleuls, ouvrira également ses portes au public le vendredi 2 décembre 2016 pour une découverte du futur service de rééducation cardiaque, lequel sera opérationnel début janvier. Cette Journée Portes Ouvertes s'inscrit dans le cadre d'une semaine de découverte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés non lucratifs proposée par la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (F.E.H.A.P.)

Cet établissement privé, lieu de soin, mais aussi lieu de vie et d'échanges, est ouvert sur son environnement et ancré dans son territoire.



«Senteurs nature» : une nouvelle activité à la Ferme du Fauconenq

Magali RIVIÈRE s'est dernièrement lancé dans la fabrication artisanale de savons, produits d'entretiens, baumes et cosmétiques naturels, après avoir obtenu le label «Nature et progrès». Les savons sont saponifiés à froid, sans huile de palme et les matières premières végétales issues de l'agriculture biologique. Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet : www.senteursnature.fr

Qu'en pensez-vous ? / Que faire ?



Photo d'un conteneur à ordures ménagères de la Commune en août 2016 !!!

Herbes folles ou pesticides sur les espaces publics ?

A compter du 1^{er} janvier 2017, les collectivités ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires chimiques de synthèse (Arrêté du 27 juin 2011) et devront donc se tourner vers des investissements ou techniques alternatifs.

La Commune de Calmont a déjà anticipé cette année en modifiant ses pratiques d'entretien des espaces communaux. Il en va de la protection de l'environnement !

Régalez vos papilles «Au Parfum d'Aveyron» à Ceignac

Le Bar / Restaurant «**Au Parfum d'Aveyron**» vous accueille du lundi au vendredi jusqu'à 15h ainsi que les vendredis et samedis soir.

Le bar est également ouvert les samedis et dimanches matin.

Le dimanche midi, des repas de groupe peuvent être organisés sur réservation. Possibilité d'emporter des pizzas.

Tél. : 05 65 59 46 06 - 24 rue des Pensionnaires - Ceignac



Les Caps Nanas au programme du Téléthon 2016 (2 & 3 décembre)

Le samedi 3 décembre à la Salle des Fêtes de Ceignac, la troupe d'Arviu «Les Caps Nanas» vous embarquera dans un univers hilarant et sympathique à travers sa pièce de théâtre «l'héritage», écrite par Didier Larnaudie et mise en scène par Myriam Gauthier.

Sans oublier le quine du vendredi soir, le déjeuner aux tripous du samedi matin...

Rappel pour la propreté de nos village

Des bornes de propreté constituées de distributeurs de sacs destinés à recueillir les déjections canines, sont à la disposition des propriétaires de nos amis à 4 pattes !

Toute personne qui laisse son animal souiller les espaces publics est passible d'une amende. Rappelons que les chiens doivent également être tenus en laisse.

Retrouvez les actualités de votre Commune sur www.mairie-calmont.fr

Le paiement des factures de la Commune de Calmont par prélèvement automatique

En accord avec le Trésor Public, le Conseil Municipal vient de mettre en place un nouveau mode de paiement permettant de régler l'ensemble des factures par prélèvement automatique (cantine, garderie et activités périscolaires, location des salles, assainissement...). Les personnes souhaitant adopter cette facilité de paiement doivent en faire la demande auprès du secrétariat de Mairie.

Et vous, les jardiniers amateurs ?

Si vous faites partie des 17 millions de Français qui cultivent un bout de jardin, un potager, ou qui entretiennent soigneusement leur pelouse en utilisant des pesticides, tournez-vous plutôt vers d'autres techniques plus naturelles ; vous contribuerez ainsi à limiter la pollution du sol, des eaux ainsi que les effets néfastes sur votre propre santé !

Au total, le million d'hectares de jardins, privés ou collectifs, reçoit chaque année 5 000 tonnes d'herbicides, de fongicides et d'insecticides.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : www.eau-adour-garonne.fr